



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 057-2021
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2021.RRGR.82

Déposée le : 18.03.2021

Motion de groupe : Oui
Motion de commission : Non
Déposée par : Les Verts (von Wattenwyl, Tramelan) (porte-parole)
Imboden (Bern, Les Verts)
Vanoni (Zollikofen, Les Verts)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

Programme d'impulsion pour le renforcement d'une économie et d'une société résilientes

Le Conseil-exécutif est chargé de développer un programme d'impulsion ;

1. dans les énergies renouvelables,
2. dans la sauvegarde et la préservation de la biodiversité,
3. dans la transformation durable de l'économie.

Développement :

Outre la gestion actuelle de la pandémie, il faut à présent poser les jalons de l'avenir. La pandémie de coronavirus a montré sans ménagement la vulnérabilité de notre économie. Nous devons promouvoir la transformation sociale et écologique de l'économie et de la société. Face à l'augmentation des inégalités économiques et à la crise climatique non résolue, le canton de Berne doit sortir plus durable et social de cette pandémie. De nombreux Etats (par exemple l'Allemagne) ont adopté des programmes de relance et d'impulsion ambitieux qui tiennent compte de la transformation écologique. Ces programmes ont un impact sur l'emploi et accélèrent la transformation vers une économie circulaire, durable qui respecte les limites des possibilités de la planète. Les mesures prises jusqu'à présent par la Confédération et le canton de Berne se concentrent en grande partie sur le maintien des structures ou sur l'amortissement des économies.

Agir dans l'intérêt de la génération actuelle et non seulement des générations futures.

Il nous faut démontrer que les transformations dont nous avons besoin, pour le bien des générations futures, peuvent d'ores et déjà produire un effet positif sur l'économie, l'industrie et la politique d'aujourd'hui.

Parler d'investissements rentables plutôt que de coûts élevés.

La protection de l'environnement ne doit pas être perçue comme coûteuse. En raison des besoins en produits et procédés plus respectueux de l'environnement, la lutte contre le changement climatique permet d'ouvrir de nouveaux marchés industriels, favorisant la croissance économique, les créations d'emplois et la réalisation de profits.

Différentes approches sont possibles pour le financement du programme d'impulsion. Le Conseil-exécutif examinera en particulier dans quelle mesure, à moyen terme, les réserves de la Banque nationale peuvent être utilisées pour des investissements durables des cantons.

Le Conseil-exécutif est donc chargé de lancer, en collaboration avec les municipalités, les entreprises, les universités et les hautes écoles, un programme d'impulsion ambitieux dans les domaines de l'énergie et de la biodiversité :

Mise en œuvre rapide de la stratégie énergétique nationale pour 2050 et la mise à jour de la stratégie énergétique cantonale 2006.

Afin d'avoir un effet immédiat, on se concentrera sur des mesures dans le domaine de la rénovation des bâtiments, notamment par le biais de contributions aux subventions pour le programme des bâtiments, le développement de régions à énergie positive, le développement massif des énergies renouvelables, en particulier de l'énergie solaire, des solutions autour du stockage et l'amélioration de l'efficacité énergétique.

Mise en œuvre rapide de la stratégie en faveur de la biodiversité, respect du Vivant.

Afin d'avoir un effet immédiat, l'accent sera mis sur les mesures d'urgence prêtes à être appliquées, élaborées dans le cadre du plan de stratégie en faveur de la biodiversité, notamment en utilisant les synergies entre l'agriculture et les forêts, les habitats naturels, urbains et le réseau routier. Promouvoir une forte protection des écosystèmes fragiles (marais, tourbières, zones alluviales, prairies sèches), des espèces rares, l'utilisation et la valorisation du bois de nos forêts sont des pistes à suivre. La sauvegarde et la création d'emplois à moyen et long terme dans le canton de Berne est au centre de ce programme. L'accent doit être mis sur les mesures qui apportent des réponses durables aux changements structurels et soutiennent la transition numérique qui fragilise certains emplois.

Destinataires

– Grand Conseil